## Boucle autour du Mont Redon à Marseille Luminy



#### Une randonnée proposée par fbessou

Balade sans difficulté autour du Mont Redon à l'entrée du Parc Naturel des Calanques. Itinéraire très facilement accessible (voiture, bus) aux portes de Marseille, empruntant une piste DFCI bien ombragée et peu fréquentée. La pente est très régulière, d'abord faible puis s'accentuant vers le sommet du Mont Redon. L'ensemble peut être pratiqué en VTT très facilement.

☼ Durée :
1h 45

월 Distance :
4,94 km

Ճ Dénivelé positif :
130 m

Activité :

Activité :

△ Point haut: 210 m

**△ Point bas :** 80 m

▲ Difficulté : Facile ⊗ Retour point de départ : Oui

Pédestre

**Commune:** Marseille (13000)

### **Description**

Départ au niveau du 30 Boulevard Léon Lachamp. Arrêt de Bus n°24 proche. Parking possible et aisé en face de l'arrêt de bus, à 50 m en remontant vers le rond-point de Luminy.

- (D/A) Suivre la piste DFCI passant dès le départ à côté de la Bastide du Redon et s'élevant en lacets jusqu'à la première intersection .
- (1) Continuer tout droit et serrer à droite une centaine de mètres pus loin.
- (2) Poursuivre sur la droite pratiquement en courbe de niveau. Dépasser une citerne, que l'on aperçoit sur la gauche et parvenir à un embranchement.
- (3) Tourner en épingle à droite sur la piste qui va monter de manière plus soutenue pendant environ 650 m pour arriver à un large croisement.
- (4) Prendre à gauche pour faire l'ascension du Mont Redon.
- (5) Terminer la boucle.
- (4) Bifurquer à gauche sur la piste DFCI.
- (1) Tourner de nouveau à gauche sur la piste de l'aller et rejoindre le départ (D/A).

### Points de passages

D/A 30 Avenue Léon Lachamp : entrée Parc des Calanques

N 43.245883° / E 5.430069° - alt. 80 m - km 0

1 Croisement de la boucle N 43.244293° / E 5.434951° - alt. 135 m - km 1.02

2 Embranchement, à droite N 43.23946° / E 5.433104° - alt. 135 m - km 1.78

3 Intersection, piste à droite N 43.239617° / E 5.427268° - alt. 141 m - km 2.3

4 Croisement 4 pistes, à gauche N 43.241536° / E 5.43085° - alt. 201 m - km 2.94

5 Mont Redon N 43.242192° / E 5.431945° - alt. 210 m - km 3.26

D/A 30 Avenue Léon Lachamp : entrée Parc des Calanques

N 43.245884° / E 5.430073° - alt. 80 m - km 4.94

### **Informations pratiques**

Pas de point d'eau.

L'itinéraire emprunte exclusivement des pistes DFCI : il est donc très facilement pratiquable.

Pas de matériel spécifique nécessaire mais comme partout dans les calanques de bonnes semelles sont un gage de parcours plus agréable.

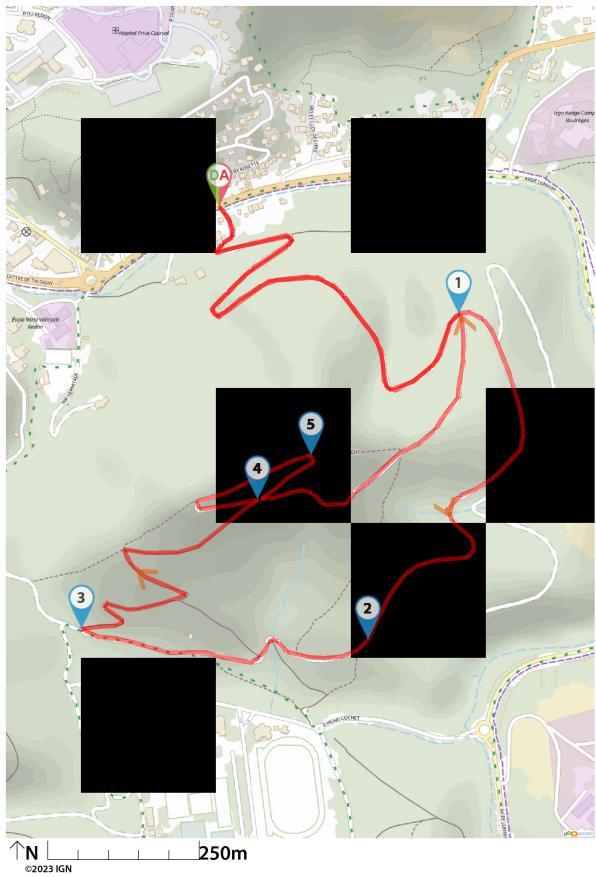
L'ensemble du parcours peut être réalisé en VTT facilement.

#### A proximité

Au départ (zone un peu bruyante), vue sur la "Muraille de Chine" et la Rouvière. Ensuite, la vue se découvre vers la Gineste. Vous êtes dans le Domaine de Luminy : nombreuses caches pour les amateurs de Géocaching

(4) Pour ceux qui ne souhaitent pas faire l'ascension du Mont Redon, prendre à droite pour retrouver le (1). Donnez-nous votre avis sur : <a href="https://www.visorando.com/randonnee-boucle-autour-du-mont-redon-a-marseille-/">https://www.visorando.com/randonnee-boucle-autour-du-mont-redon-a-marseille-/</a>

## Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



## Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### **CONSULTER LA MÉTÉO**

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



# S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### **PRÉVENIR**

au moins une personne du projet de randonnée.

# Comportement pendant la randonnée



### **RESTER SUR LES SENTIERS**

(sauf cas exceptionnel).



#### **RESPECTER**

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



# RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### **REFERMER**

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### **ÊTRE DISCRET**

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



# LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.